

J. Wang

Exercices sur le parfait passif et les pronoms personnels : corrigé

I. Mettre les phrases au parfait et traduire.

- 1) *Vrbs capitur a bonis consulibus. Vrbs capta est a bonis consulibus.* La ville a été prise par les bons consuls.
- 2) *Canes semper sequuntur dominum. Canes semper secuti sunt dominum.* Les chiens ont toujours suivi leur maître.
- 3) *Saepe loquimur uobiscum. Saepe locuti/locutae sumus uobiscum.* Nous avons souvent parlé avec vous.
- 4) *Mittor ad te a populo. Missus/missa sum ad te a populo.* J'ai été envoyé(e) auprès de toi par le peuple.

II. Mettre au passif et traduire. Attention à la conservation du temps.

- 1) *Vir misit mulierem ad templum. Mulier missa est a uiro ad templum.* La femme a été envoyée par l'homme au temple.
- 2) *Multa animalia interfecistis. Multa animalia interfecta sunt a uobis.* Beaucoup d'animaux ont été tués par vous.
- 3) *Domini nos semper bene accipiunt. Semper bene accipimur a dominis.* Nous sommes toujours bien reçus par les maîtres.
- 4) *Cur me relinquis ? Cur relinquitur a te ?* Pourquoi suis-je abandonné par toi ?

III. Mettre les pronoms au cas voulu et traduire.

- 1) *Gratiam uobis ago, domini !* Je vous remercie, maîtres !
- 2) *Te consullem feci atque dedi tibi multos equos, nec gratiam habes...* Je t'ai fait consul et je t'ai donné de nombreux chevaux, mais tu n'es pas reconnaissant...
- 3) *Propter me non uenistis nobiscum, quia me non amatis.* À cause de moi vous n'êtes pas venus avec nous, parce que vous ne m'aimez pas.

III. D'après Cicéron, *Première Catilinaire*. Dans le passé récent, de nombreux politiciens du parti des *populares* ont été condamnés à mort par sénatus-consulte aussitôt qu'on les a soupçonnés de vouloir renverser la République. Aujourd'hui, pourquoi tarder à faire de même pour Catilina ?

1) *Interfectus est propter quasdam seditionum suspiciones C. Gracchus [...]* ; 2) *occisus est cum liberis M. Fuluius consularis.* 3) *Simili senatusconsulto C. Mario et L. Valerio consulibus est permissa republica.* 4) *Num unum diem postea L. Saturninum, tribunum plebis, et C. Seruilius, praetorem, mors ac publicae poena remorata est ?*

1) Caius Gracchus fut tué à cause de quelques soupçons de sédition ; 2) Marcus Fulvius, consulaire, fut abattu avec ses enfants. 3) Par un sénatus-consulte semblable, la République fut confiée aux mains des consuls Caius Marius et Lucius Valerius. 4) La mort et le châtement d'État ont-ils attendu un jour de plus pour frapper Lucius Saturninus, tribun de la plèbe, et Caius Servilius, préteur ?